

LA  
**SÉCURITÉ**  
DU PIPELINE  
DANS VOTRE  
COMMUNAUTÉ



Chez Pipelines Trans-Nord Inc. (PTNI) notre plus grande priorité est d'opérer de façon sûre, sécuritaire et dans le respect de l'environnement. Nous sommes guidés par nos valeurs : respect, professionnalisme, fiabilité, performance, détermination.

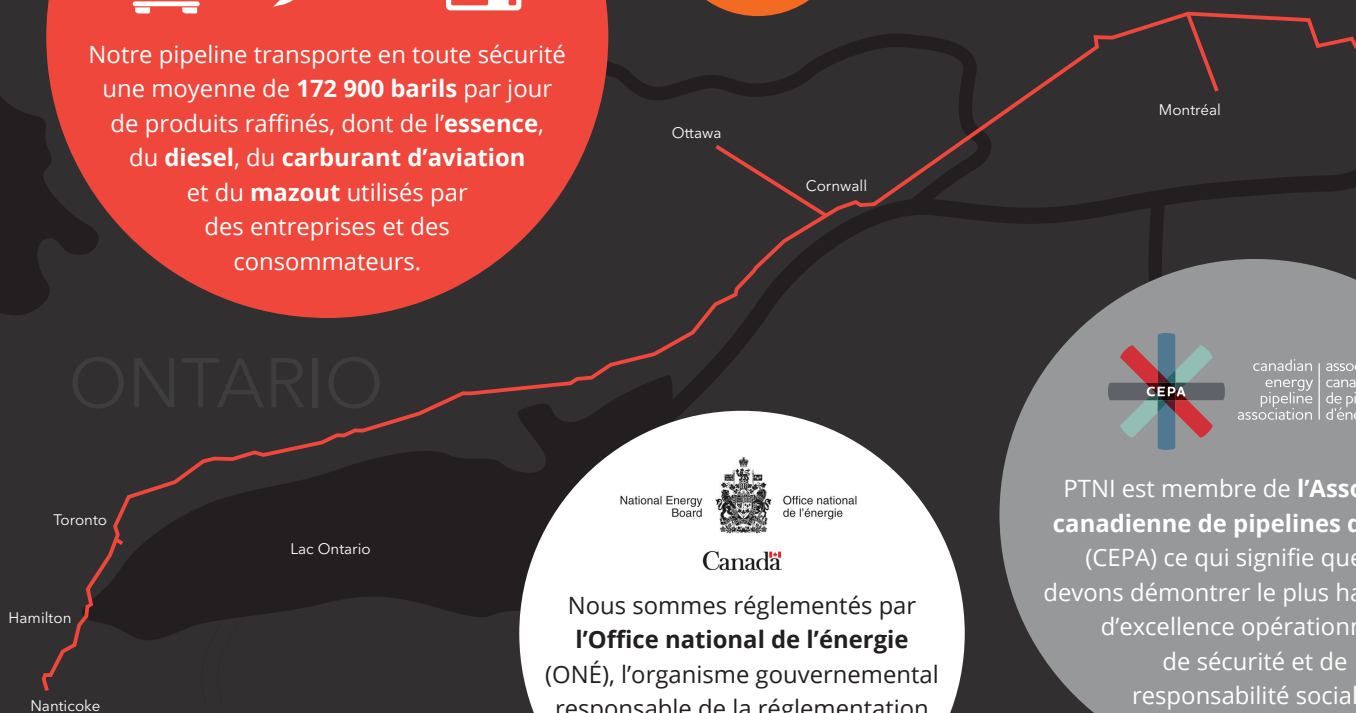
## À PROPOS DE PIPELINES TRANS-NORD



Notre pipeline transporte en toute sécurité une moyenne de **172 900 barils** par jour de produits raffinés, dont de l'**essence**, du **diesel**, du **carburant d'aviation** et du **mazout** utilisés par des entreprises et des consommateurs.

Fondée en  
**1949**

**850 km**  
de pipeline réglementé  
au **Québec** et en  
**Ontario**



Nous sommes réglementés par  
**l'Office national de l'énergie**  
(ONÉ), l'organisme gouvernemental  
responsable de la réglementation  
des pipelines dans l'intérêt  
de tous les Canadiens.



canadian energy pipeline association  
association canadienne de pipelines d'énergie

PTNI est membre de **l'Association canadienne de pipelines d'énergie** (CEPA) ce qui signifie que nous devons démontrer le plus haut niveau d'excellence opérationnelle, de sécurité et de responsabilité sociale.

## OÙ EST NOTRE PIPELINE?

Bien que notre pipeline puisse ressembler à une ligne droite sur la carte, il se courbe et s'incurve sous terre pour s'adapter aux changements du paysage et du terrain.

## NOTRE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ

Selon Ressources naturelles Canada, les pipelines sont la méthode la plus sûre pour transporter de grandes quantités de produits pétroliers sur de longues distances. Voici quelques-unes des façons d'assurer quotidiennement la sécurité de nos pipelines souterrains.

**Surveillance de l'intérieur et de l'extérieur du pipeline :** les contrôleurs surveillent et exploitent le pipeline à distance, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, depuis notre centre de contrôle. Nous recherchons des changements pouvant suggérer une fuite ou d'autres perturbations. Si nous remarquons quelque chose, nous enquêtons immédiatement.

Nous utilisons des outils spécialisés pour inspecter l'intérieur du pipeline. Si nous détectons quelque chose qui nécessite un examen plus approfondi, nous procédons à une vérification de l'intégrité en excavant autour du pipeline afin de pouvoir l'inspecter visuellement. Si nous trouvons une brèche ou une défaillance, nous effectuons la réparation et nous veillons à ce que le terrain soit remis dans son état d'origine.

Nous vérifions également la zone autour du pipeline - appelé droit de passage - en utilisant la surveillance aérienne et terrestre en véhicule de patrouille ou en marchant régulièrement sur le tracé du pipeline.



### Balises :

Vous saurez que notre pipeline est à proximité si vous voyez l'un de ces panneaux.



**Formation pour les situations d'urgence :** Même si les incidents de pipeline sont rares, nous sommes prêts. Nous avons un plan d'intervention d'urgence (PIU) approuvé par l'ONÉ pour guider nos interventions en cas d'urgence. Vous pouvez le consulter en ligne au **tnpi.ca**.

Nous organisons régulièrement des formations pour tester nos protocoles avec nos employés, nos sous-traitants, les organismes de réglementation, les intervenants locaux en cas d'urgence et autres personnes concernées. De plus, nous partageons notre PIU avec les intervenants d'urgence et les municipalités pour nous assurer qu'ils nous connaissent et qu'ils soient informés de nos protocoles.

**Travailler avec les communautés et avec les propriétaires fonciers :** Dans le but de connaître ceux qui vivent ou qui travaillent à proximité de notre pipeline, nous participons à des événements communautaires, nous organisons des séminaires et nous fournissons des documents sur la sécurité des pipelines.

Nous respectons le code de conduite de la CEPA en communiquant régulièrement avec les cédants et les locataires pour les informer du pipeline, leur dire qui contacter pour des réponses à leurs questions et que faire si quelque chose d'inhabituel est observé.

Nous informons toujours ceux qui vivent et qui travaillent à proximité de notre pipeline avant d'entreprendre des travaux dans le secteur afin qu'ils soient au courant de ce que nous faisons et de tout impact sur leurs activités quotidiennes.

Notre pipeline traverse également des terres agricoles. Nous travaillons avec les agriculteurs pour bien comprendre leurs activités et leur équipement. Nous leur demandons de nous aviser s'ils apportent des changements importants à leur équipement ou à leurs véhicules ou s'ils doivent effectuer des travaux près du pipeline afin de nous assurer que la communauté, l'environnement et le pipeline soient protégés.

**Amélioration continue :** Nous révisons et mettons régulièrement à jour nos pratiques ainsi que nos processus, et nous investissons dans nos infrastructures. Nous continuons de renforcer notre équipe d'ingénieurs et nous consultons régulièrement des experts externes afin de mieux analyser les données sur la circulation du carburant dans notre pipeline. Notre programme de maintien de l'intégrité a été bonifié et nos budgets ont été augmentés pour investir dans la modernisation de nos systèmes de gestion de l'information et de production de rapports afin que nous puissions accéder, recueillir, analyser et réviser les données sur nos activités.

**Pompes et compteurs :**  
Dix-sept stations de pompage se trouvent le long du pipeline pour assurer l'écoulement efficace du carburant dans le pipeline et cinq stations de comptage analysent en continu la quantité et la qualité du carburant transporté.

## OBTENEZ LA PERMISSION AVANT D'EFFECTUER DES TRAVAUX

Le creusage ou la construction non autorisés sont les principales causes des dommages aux pipelines. De plus, notre pipeline n'est pas le seul service public souterrain puisque d'autres pipelines ou des câbles peuvent se trouver dans le même secteur.

La loi exige d'obtenir l'approbation avant :

- L'installation souterraine de câblage/tuyauterie de services publics
- La mise en place d'une clôture, d'un mât ou des poteaux
- L'installation de piscines creusées ou hors terre
- L'installation de systèmes de drainage ou d'irrigation
- Des travaux d'aménagement paysager
- Le pavage, le dynamitage ou le creusage

Vous devez également avoir la permission de circuler avec de la machinerie lourde en dehors de la voie publique ou de traverser le droit de passage.



Obtenez une localisation GRATUITE - 24 heures par jour, sept jours par semaine - pour vous indiquer tous les services publics dans le secteur.

### Planifiez votre travail

Avez-vous besoin d'une autorisation de passage ou d'un permis? Contactez-nous à [crossingrequestseast@tnpi.ca](mailto:crossingrequestseast@tnpi.ca)

Nous allons :

- Vérifier l'emplacement du pipeline dans les 3 jours ouvrables
- Discuter des exigences de permis
- Dans les 10 jours ouvrables, délivrer un permis ou expliquer pourquoi un permis ne peut être émis et visiter le site pour délimiter le pipeline et l'emprise afin que tous sachent où se trouve le pipeline avant le début des travaux
- Envoyer un inspecteur, si nécessaire

## SI VOUS CROYEZ QU'IL Y A UNE FUITE OU SI VOUS ENDOMMAGEZ LE PIPELINE :



Arrêtez tous les travaux, éteignez toutes les machines et déplacez-vous vers un endroit sécuritaire

# 911

Composez le 911



Appelez notre ligne d'urgence 24 heures au 1-800-361-0608



N'essayez pas de réparer la conduite ou d'actionner des vannes

### Vous voyez quelque chose d'inhabituel?

Appelez-nous au 1-800-361-0608.

Surveillez et appelez si vous êtes témoin de :

- Vandalisme ou comportement suspect à proximité du pipeline ou des installations
- Creusage, excavation, creusement de tunnel ou plantation d'arbres près du pipeline
- Tout contact avec le pipeline ou tout dommage au pipeline
- Dommages à la signalisation
- Des arbres tombés, des amas de terre ou de débris près du pipeline ou dans l'emprise



Trans-Nord

Pipelines Trans-Nord Inc.



[tnpi.ca](http://tnpi.ca)



[info@tnpi.ca](mailto:info@tnpi.ca)